

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.2.2009.TREATIES-1 (Notification Dépositaire)

PROTOCOLE FACULTATIF SE RAPPORTANT AU PACTE INTERNATIONAL  
RELATIF AUX DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

NEW YORK, 10 DÉCEMBRE 2008

PARUTION DES EXEMPLAIRES CERTIFIÉS CONFORMES

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Le Protocole facultatif susmentionné a été adopté le 10 décembre 2008 au cours de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale par la résolution A/RES/63/435. Conformément à ses dispositions, le Protocole facultatif sera ouvert à la signature de tous les États qui ont signé ou ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ou qui y ont adhéré. Le Protocole facultatif sera ouvert à la signature lors d'une cérémonie qui aura lieu en 2009. Le Secrétaire général annoncera la date de ladite cérémonie dès que possible.

..... Deux exemplaires certifiés conformes du Protocole facultatif, dont les textes anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe font également foi, sont transmis sous ce pli.

À cette occasion, le Secrétaire général croit bon d'attirer l'attention des autorités compétentes sur le fait que les exemplaires certifiés conformes sont établis essentiellement en vue de permettre aux gouvernements intéressés de mener à bien leurs procédures internes d'approbation requises. Par souci d'économie, les exemplaires certifiés sont imprimés en nombre limité. Il conviendrait donc que les autorités concernées reproduisent à partir des deux exemplaires accompagnant la présente notification les exemplaires supplémentaires dont elles pourraient avoir besoin. Des copies électroniques sont aussi disponibles sur le site Web du Recueil des Traités des Nations Unies à l'adresse suivante : <http://treaties.un.org>.

Le 20 janvier 2009



Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : [missions@un.int](mailto:missions@un.int). Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.